

DIAG ECO-FLUX

ELIMINEZ VOS GASPILLAGES EN ENERGIE, EAU, MATIERE ET DECHETS



Vous souhaitez faire des économies en optimisant vos flux d'énergie, de matières, d'eau et de déchets ?

Le Diag Eco-Flux propose aux entreprises de toutes tailles l'expertise de bureaux d'études spécialisés en optimisation de flux. Cette mission, menée à l'échelle d'un site, vise à **identifier des actions concrètes, faciles à mettre en œuvre et sources d'économies financières** dans quatre domaines : l'énergie, l'eau, les matières et les déchets.

LA DÉMARCHE

Le Diag Eco-Flux est un dispositif financé dans le cadre du dispositif CEE PACTE Entreprises bénéficiant également d'une subvention de l'ADEME.

PHASE 1 - Diagnostic et plan d'action (sur 3 à 6 mois)

- Analyse de vos pratiques.
- Construction d'un plan d'actions chiffré comportant des pistes d'optimisation des flux d'énergie, d'eau, de matières premières et de déchets.

PHASE 2 - Suivi trimestriel (sur 12 mois)

- Accompagnement à la mise en place des actions que vous souhaitez engager.
- Évaluation des résultats des actions mises en place.

TARIF

- **3000 € HT de reste à charge*** après subvention de 50%.

Cette offre est financée dans le cadre du dispositif CEE PACTE Entreprises et bénéficie également d'une subvention de l'ADEME.

**Le Bénéficiaire de l'Aide disposera d'un délai de six (6) mois, à compter de l'expiration de la durée contractuelle de l'Opération, pour fournir les éléments financiers nécessaires au paiement de l'Aide ou du solde de celle-ci*

PARTENARIATS

Partenariat programme :
ADEME et dispositif PACTE Entreprises



POUR QUI ?

- PME, ETI ou GE
- qui disposent d'un ou plusieurs sites (usine, restaurant, commerce alimentaire...) comptant entre 20 et 250 salariés sur le territoire français ou dans les DROM-COM
- sur lesquels sont présents plusieurs types de flux (énergie, eau, matière, déchets) qui génèrent des coûts importants

Le Diag Eco-Flux permet d'identifier les actions prioritaires : un site ayant déjà optimisé ses consommations aura une marge de progression moins importante.

Une même entreprise peut solliciter plusieurs Diag Eco-Flux (un sur chacun de ses sites).

NB: les « entreprises en difficulté » au sens de la définition européenne sont exclues

TÉMOIGNAGE



Grâce aux plans d'action mis en place lors du Diag Éco-Flux, nous estimons pouvoir optimiser nos flux d'eau, d'énergie et de déchets et ainsi économiser, selon les établissements, entre 30 000 et 90 000 € par an.



Alban Letertre, Directeur général, Société des Hôtels Littéraires (Paris)

CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Contactez votre chargé d'affaires Bpifrance ou Bpifrance dans votre région

Souscrivez sur le site ou via le QR Code :
<https://diag.bpifrance.fr/diag-eco-flux>